



0262 38 09 16

INSCRIPTIONS ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

Tous les documents sont à télécharger sur le site du lycée

<http://lycee-avions.ac-reunion.fr/>

et à retourner, ainsi que les pièces à joindre, selon le calendrier joint.

Il vous sera possible de préinscrire en ligne votre enfant en classe de 2de, dès la notification d'affectation et selon les dates arrêtées par le Rectorat. Néanmoins l'inscription doit se finaliser au lycée, présence d'un responsable légal OBLIGATOIRE.

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

DOCUMENTS A JOINDRE AU DOSSIER D'INSCRIPTION

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Le certificat de radiation et la fiche d'affectation | <input type="checkbox"/> Un IBAN : relevé bancaire international du responsable financier (noms-prénoms de l'élève à inscrire au dos) |
| <input type="checkbox"/> La photocopie des 3 bulletins de l'année 2017/2018 | <input type="checkbox"/> L'attestation d'assurance responsabilité civile pour l'année 2018-2019 obligatoire pour les stages en section professionnelle et en BTS |
| <input type="checkbox"/> 4 photos d'identité récentes avec au dos le nom et prénom de l'élève | <input type="checkbox"/> Pour une inscription en BTS ou nouvel entrant en 1 ^{ère} ou Terminale : la photocopie de l'attestation de réussite aux examens, le relevé de notes du BAC, BAC français ou du BEP |
| <input type="checkbox"/> La photocopie intégrale du livret de famille | <input type="checkbox"/> La photocopie de l'attestation de l'ASSR (sauf BTS), |
| <input type="checkbox"/> En cas de divorce, la photocopie du jugement précisant lequel des 2 parents a la garde de l'enfant mineur, ou si la garde est alternée ; en cas de tutelle, la décision de justice | <input type="checkbox"/> La fiche de transport scolaire à réclamer auprès de votre ville |
| <input type="checkbox"/> La photocopie d'un justificatif d'adresse de moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité ou quittance de loyer) | <input type="checkbox"/> 10 euros pour l'adhésion facultative à la Maison Des Lycéens+ une photo pour la carte de membre |
| <input type="checkbox"/> La photocopie d'une facture de téléphone fixe et portable de moins de 3 mois | <input type="checkbox"/> La cotisation à l'UNSS est de 20 euros pour l'année. Payable en début d'année au professeur d'EPS. |
| <input type="checkbox"/> Le carnet de santé sera à présenter à l'infirmier | <input type="checkbox"/> La photocopie de l'attestation de sécurité sociale pour les internes |
| <input type="checkbox"/> Pour les Bac Pro et BTS : une photocopie de la pièce d'identité de l'élève | |
| <input type="checkbox"/> La notification de bourse nationale lycée | |

POUR LES BTS : en plus des documents demandés ci-dessus

- 60 euros (frais d'inscription) à régler au service intendance en 1^{ère} démarche dès votre arrivée au lycée
 - L'attestation d'admission de Parcousup
 - L'attestation de recensement + **Photocopie de la pièce d'identité**
 - Le dossier scolaire s'il est en votre possession
 - Le formulaire de déclaration du médecin traitant destiné à la Caisse d'Assurance Maladie.
 - La notification de bourse nationale lycée et du CROUS
 - La photocopie de l'attestation de sécurité sociale en cours de validité de l'étudiant, ou de ses parents s'il est rattaché à leur sécurité sociale (2 photocopies si l'étudiant sera interne)
 - La photocopie de l'attestation de la carte Vitale en cours de validité de l'étudiant ainsi que son numéro personnel de sécurité sociale. (2 photocopies si interne)
- Les informations sur la réforme du régime étudiant de sécurité sociale sont disponibles sur le site du lycée dans l'onglet Inscriptions Documents d'information supplémentaire et documents annexes
- L'attestation d'assurance 2018/2019 responsabilité civile pour les stages

DEMANDE DE CHAMBRE A L'INTERNAT

Les élèves dont le lieu de résidence ne se situe pas dans la zone de recrutement du lycée peuvent faire une demande auprès du chef d'établissement sous couvert des CPE. Ces demandes feront l'objet d'un entretien préalable avec un CPE. L'attribution d'une place est soumise à l'appréciation du chef d'établissement et n'est en aucun cas automatique. Le comportement de l'élève dans son établissement d'origine sera apprécié. Les demandes pour des motifs autres que géographiques doivent également être déposées avant la fin du mois de juin, elles ne sont pas prioritaires. L'inscription à l'internat est subordonnée à la présence d'un correspondant habitant les communes des Avions, L'Etang Salé ou St Leu.

SANTE :

Si votre enfant est atteint d'une maladie chronique ou d'un handicap pouvant nécessiter une prise de médicaments durant le temps scolaire ou d'aménagements particuliers, prenez contact avec l'infirmier scolaire dès la rentrée pour la mise en place d'un PAP : projet d'accueil personnalisé.

Le proviseur
M. TOMBARELLO

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS

VEUILLEZ RESPECTER LES DATES ET LES HORAIRES INDIQUÉS.

- **Section professionnelle :** Tout élève qui ne se présentera pas le jour de l'inscription sans en avoir informé le lycée, pourra être considéré comme démissionnaire.
- **Le lycée sera fermé** au public à compter du mercredi 11 juillet 2018. Réouverture du service des inscriptions à compter du lundi 13 Aout 2018 à 8h00 selon le planning à consulter sur le site du lycée.

INSCRIPTION EN	ORIGINE	DATE	HORAIRES
2 nd e Générale	Collège AIME CESAIRE	SAMEDI 30 JUIN 2018	8H00-11H
2 nd e Générale	Collège SIMON LUCAS ET Collèges de secteurs autres que Les Avirons – L'Etang Salé	LUNDI 2 JUILLET 2018	8H00-11H30
2 nd e Générale	COLLEGE ADRIEN CADET ET Collèges de secteurs autres que Les Avirons – L'Etang Salé	LUNDI 2 JUILLET 2018	13H-16H
2 nd e Générale	TOUS SECTEURS ET Retardataires	MARDI 3 JUILLET 2018	7H30-8H30
2 nd e BAC PRO GESTION ADMINISTRATION	TOUS SECTEURS	MARDI 3 JUILLET 2018	8H : accueil des parents 8H30-11H30 : inscriptions
CAP ECMS 1 ^{ère} année CAP EVS 1 ^{ère} année	TOUS SECTEURS	MARDI 3 JUILLET 2018	13H : accueil des parents 13H30-16H : inscriptions
2 nd e BAC PRO COMMERCE	TOUS SECTEURS	MERCREDI 4 JUILLET 2018	8H : accueil des parents 8H30-11H30 : inscriptions
1 ^{ère} STMG	Tous secteurs	JEUDI 5 JUILLET 2018	8H-11H30
TOUS NIVEAUX	<ul style="list-style-type: none"> • PASSERELLES • RETARDATAIRES 	JEUDI 5 JUILLET 2018	13H-15H
	Elèves de Terminale admis en redoublement	LUNDI 9 JUILLET OU MARDI 10 JUILLET	8H-11H
BTS 1 ^{ères} années	TOUS SECTEURS	LUNDI 13 AOUT	8H00-11H30 13H-15H30